



Mon associee ne respecte pas le repos hebdomadaire des salaries

Par **CENTRE DE BRONZAGE**, le **20/06/2009** à **20:27**

Bonjour,rrnrnJe me retrouve dans une position tres delicate.rnJe suis associée a une co gerante (responsable a 50/50) qui impose a une des salariés de travailler sans interruptions.rnrnElle a travaillé du lundi au vendrdi et lui impose de travailler tout le week end tandisqu'il y a une personne deja en poste, et lui demande d'etre la aussi toute la semaine prochaine.rnrnSamedi mon associée a demandé a l'employée de se presenter à 8h30. Elle s'est en effet présenté et je lui ai demandé de rentrer se reposer.rnMon associée l'a rappeler 15mn plus tard pour lui demander de respecter le planning qu'elle lui a imposé malgré mon refus.rnrnJ'ai tenté de contacter l'inspection du travail afin de me proteger de ses agissements contraires a la reglementation mais malheureusement uils sont injoignables.rnrnLa salariée a accepté de me faire une attestation afin de me decharger de la situation .rrnrnQue puis je faire afin de proteger la salarié et pour faire comprendre a l'associée qu'il y a des regles a respecter et qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi?rrnrnSurtout puis je me proteger? Mon statut de cogerante me met il dans une position delicate meme si je marque mon desaccord??